

NAO 2017 NÉGOCIATION DU 27 SEPTEMBRE RADIN !

En résumé, la Direction propose une prime de 600€ mais pas de mesure pérenne, ni d'augmentation de l'enveloppe allouée aux révisions individuelles.

Comme l'année passée, elle annonce une stabilisation des effectifs.

Les 4 organisations syndicales ont fait leurs propositions. Toutes comportaient une demande d'augmentation pérenne et une augmentation significative des effectifs, permettant de résoudre les difficultés actuelles.

Pour la Direction, une mesure pérenne est envisageable dans le cadre d'une inflation à 2% et le retour de la croissance... Des conditions inatteignables !

La Cgt a souligné que ces propositions sont insultantes et décalées du vécu des salariés.

Cerise sur le gâteau, dixit le DRH, l'augmentation de 26% du Directeur Général serait un rattrapage de retard salarial !

Et pour les autres salariés de l'Entreprise, vous pensez rattraper le retard salarial ?

La Cgt a demandé à la Direction d'examiner les éléments que nous avons transmis, avec la plus grande attention, notamment en matière d'écart de rémunération, de charge de travail et de sous-effectif.

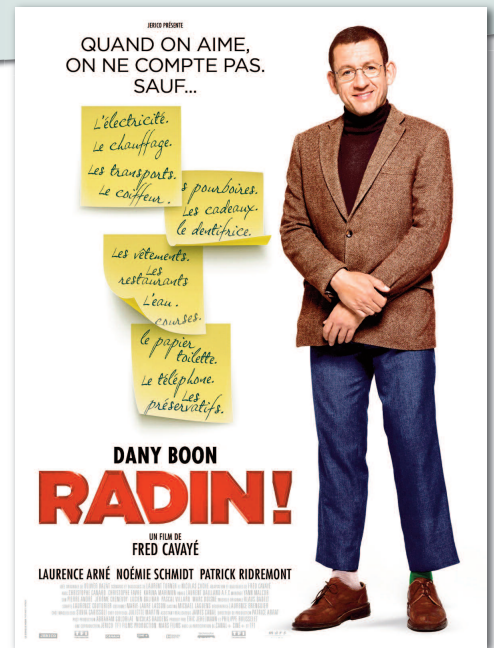
ÉCHANGE INTERSYNDICAL

La Cgt a souhaité rencontrer les autres délégations à l'issue de cette séance.

Nous avons proposé la tenue rapide d'une intersyndicale pour notamment examiner les propositions de la Direction et évoquer la possibilité d'organiser ensemble, une action impliquant le Personnel.

FO a marqué son accord, les 2 autres délégations doivent réunir leurs instances et consulter leurs adhérents afin d'arrêter la conduite à tenir.

De ce fait, les organisations syndicales ne pourront se réunir que le jeudi 6 octobre au matin, jour de la seconde séance de NAO.



ORDRES DE GRANDEUR

210 MILLIONS D'€

Représenteraient une augmentation de 10% des salaires France.

1.000 MILLIONS D'€

C'est l'augmentation de la rémunération des actionnaires cette année.

6,7 MILLIARDS D'€.

C'est le montant des résultats 2015.

4,3 MILLIARDS D'€.

C'est le montant des résultats du 1^{er} semestre 2016.

LE POUVOIR DES ORGANISATIONS SYNDICALES RÉSIDE DANS L'IMPLICATION DES SALARIÉS



01 40 14 34 53

@ PARIS IRP CGT DELEGATION NATIONALE



www.cgt-bnpparibas.fr

